

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER: Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 21236
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14
Réclames: Canton 24
Suisse et étranger 30
Mortuaires 20
Réclames première page majoration de 20 %

La lune avec les dents

Au rassemblement de Savièse, l'Union des producteurs valaisans, encadrée des chefs syndicalistes chrétiens-socialistes et socialistes, a discuté fort vivement du prix de la vendange prochaine.

Le même thème a subi une exploitation systématique l'autre dimanche sur la Planta et, sur ce fond musical, l'orchestre a jeté les premières notes d'un morceau de bravoure portant désormais l'action sur le plan politique.

Dans les deux circonstances et sans hésitation, on a décidé de revendiquer le maintien du prix de 1950, soit Fr. 52.— la brantée.

Naturellement, cela ferait l'affaire de tous les producteurs et même de tout le monde. Quand il y a de l'argent dans le pays, il y en a pour tous. La prospérité est solidaire.

Personne n'a contredit l'UPV, à Savièse ni à Sion.

Chacun a chaleureusement souscrit à cette proposition, applaudi avec vigueur une telle revendication, acclamé avec reconnaissance ceux qui la formulaient avec une grande conviction.

La récolte s'annonce d'une abondance exceptionnelle et cela dans toute la Suisse.

En Valais, du moins, le bel automne que nous vivons portera la qualité à un honnête niveau.

Les 1951 gagneront en équilibre ce qu'ils n'auront pas en alcool.

Les réserves de vieux paraissent épuisées et l'encavage ne rencontrera pas de difficultés.

Le maintien d'un bon prix se justifie par les frais extraordinairement élevés de culture, par une saison anormalement humide, génératrice de mildiou, d'oïdium, propice aux attaques de tous les ennemis de la plante ou du fruit.

Les raisons ne manquent pas pour renforcer chacun dans l'opinion que le 1951 doit se payer le même prix que le 1950.

Quand on a, une fois pour toutes, adopté une attitude de revendication, sans se soucier des lois du possible, quand, au reste, on ne porte aucune responsabilité des conséquences d'une prise de position intransigente, on aurait tort de se gêner et de modérer ses appétits.

Rien n'est moins risqué que de promettre ou demander la lune.

Si on ne l'obtient pas, on aura une raison de plus de vitupérer les pouvoirs publics qui n'ont pas accordé suffisamment de protection.

Les manifestations de Savièse et de Sion semblent particulièrement symptomatiques.

Il ne s'y trouvait apparemment que des producteurs.

Sauf dans les trusts et pour des matières indispensables, la formation des prix est toujours fonction d'une loi aussi vieille que le monde: l'offre et la demande.

La question est donc de savoir si le vin de la prochaine récolte trouvera preneur au prix fixé par l'UPV.

Sur ce point, nous ne sommes malheureusement pas renseignés.

Les acheteurs éventuels n'étaient pas présents à ces rassemblements populaires, ou, s'il y en avait, ils n'ont pas manifesté leur opinion, non plus, au reste, que les consommateurs.

Les marchands de vins remplissent une fonction d'intermédiaires. Ils sont producteurs pour la plupart. Ils ne demanderaient pas mieux que de retirer un bon prix pour leur récolte et de rétribuer largement les vignerons.

Leurs affaires sont toujours meilleures quand le marché est tendu et les prix fermes et élevés. Le marasme, ruineux pour les producteurs, ne vaut rien pour les marchands.

Ce n'est donc pas leur intérêt de pousser à la baisse et ils la craignent plus qu'ils ne la désirent.

Quant aux Caves coopératives, elles offrent aux producteurs un contrôle absolu sur les éléments de la formation des prix et remplissent par cela même un rôle de stabilisation et d'apaisement.

Il n'y a donc que des bonnes volontés pour obtenir un prix rémunérateur de la vendange pendante.

Cependant, trois fois plus de vin qu'en 1950, diable! c'est tout de même quelque chose.

Pour la Suisse entière, deux fois plus de blanc qu'il ne s'en consomme en une année, cela n'est pas rassurant.

Berne a pris des dispositions. Les organismes du commerce et des producteurs sont conscients de la tâche qui les attend.

Nous verrons ces prochains jours, aux premières ventes de moûts si le problème des prix est si simple qu'il soit résolu par une proclamation au coteau de Savièse ou de vant la Catherine, comme semble le croire l'UPV.

M.

Assistance ou assurance?

La tuberculose est en régression dans notre pays grâce aux efforts des ligues antituberculeuses, des examens radiophotographiques, à l'amélioration des moyens thérapeutiques et les récentes découvertes de la médecine et de la biologie. Mais la tuberculose continue à faire des ravages surtout dans les milieux de la population à revenus modestes, car là, on manque d'argent nécessaire pour suivre un long traitement qui amènera la guérison, ce qui fait dire: que « seuls les riches peuvent guérir de la tuberculose ».

En effet, comment le père qui gagne un salaire à peine suffisant pour nourrir sa famille pourra-t-il payer les frais occasionnés par le placement dans une sana d'un membre de la famille? La situation est plus difficile encore si c'est le père lui-même qui a contracté la terrible maladie. Il faut, dans ces conditions, recourir à l'assistance publique. Beaucoup le font avec tristesse et humiliation.

Cela prouve que notre Sécurité sociale, que l'on dit pourtant très avancée, n'a pas l'efficacité qu'il faudrait et place le milieu populaire entièrement entre les mains-d'œuvres d'assistance et ceci dès les premiers mois de la maladie.

Le 22 mai 1949, le peuple suisse a repoussé la loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose à cause de son caractère trop étatiste. Sans méconnaître les dangers d'une étatisation de la Sécurité sociale, nous pensons qu'ils sont tout de même moins grands que dans l'état actuel des choses où la plupart des travailleurs se trouvent dans l'impossible à subir un traitement prolongé sans avoir recours à l'assistance.

Il faut trouver une solution qui procure à chacun la possibilité de se faire soigner normalement et de

recevoir des indemnités pour incapacité de travail pendant la durée du traitement.

En lisant le compte rendu de la réunion des délégués des Caisses-maladie du Valais romand tenue à Montana le 30 septembre dernier, nous avons appris avec satisfaction que le président de cette importante et utile association, M. François de Preux, étudiait la possibilité d'instaurer dans les caisses la réassurance contre la tuberculose. Pour le moment, l'assurance-maladie avec réassurance contre la tuberculose.

Pour le moment, l'assurance-maladie avec réassurance contre la tuberculose est le seul moyen de permettre aux personnes à revenus modestes de se soigner efficacement contre la tuberculose. Comfiables, il y aurait lieu, pour compenser la perte de salaire subie par la maladie, de créer, dans chaque profession, un système d'indemnités journalières garantissant à tous les travailleurs une prestation allant jusqu'à 80 % du salaire et pouvant avoir une

durée de 1030 jours pour les cas de tuberculose. Les cotisations seraient payées, à part égale, par l'employeur et l'ouvrier ou l'employé comme cela se passe déjà dans certaines professions.

Cette solution est cependant loin d'être parfaite et ne peut, par conséquent, être que provisoire, car dans nombre de foyers, il est matériellement impossible d'assurer toute la famille à cause de l'insuffisance du salaire pour le paiement des cotisations. C'est pourquoi, on ne saurait trop insister sur l'urgence d'élaborer un nouveau projet de lutte contre la tuberculose qui permettrait à tous les malades de recevoir les soins nécessaires.

Entre deux maux, il faut choisir: ou l'assistance ruineuse pour les pouvoirs publics et humiliante pour ceux qui doivent y recourir, ou l'assurance-maladie généralisée avec institution d'un système d'indemnités journalières. Nous croyons que, dans l'intérêt de tous, la seconde solution est la meilleure.

M. B.

Deux ans de persécution en Hongrie

Voir « Nouvelliste » du 28 septembre 1951

II

Les religieux, otages de la nation

La plus grave pression exercée sur les évêques hongrois provenait d'une exploitation habile du souci qu'ils avaient de sauver, de quelque manière que ce fût, le sort des religieux; contre ces derniers, le gouvernement avait déjà porté des coups terribles.

La persécution s'était intensifiée à la fin des premiers mois de 1949, s'attaquant avec une brutalité toute particulière aux Sœurs qui, forcées, à la suite de la nationalisation des écoles, à rester dans la partie de leur maison réservée à la clôture, ne furent, malgré cela, nullement laissées en paix. On ne compte plus les désordres grossièrement suscités par la jeunesse communiste, installée dans les édifices partiellement habités par les Sœurs: bals, cris, chants obscènes ou furieusement athées (un refrain « Dieu n'a jamais existé et n'existera jamais »), blasphèmes, insultes, pillages et de nombreuses déportations, triste prélude aux étapes finales du drame.

Dans la nuit froide du 20 décembre 1949, les policiers firent irruption dans le couvent de Lovasbereny en enfonçant les portes et les fenêtres: les Sœurs furent chargées sur un autocar et puis jetées, à 3 h. 30 du matin, sur la place d'une ville voisine. Ceci, loin d'être un simple épisode, fut érigé en système: avec vingt-quatre ou quarante-huit heures de préavis, beaucoup de couvents furent ainsi évacués, pour donner au parti les édifices dont il avait besoin pour ses organisations.

Les chapelles des hôpitaux furent alors fermées sous prétexte que les religieuses ne pouvaient plus assister à la messe, dans ce cas, la messe leur était interdite même le dimanche; beaucoup de Sœurs furent « exonérées » de l'assistance aux malades dès 1949, puis finalement expulsées en 1950. Le sort des religieux n'était pas plus agréable.

Les choses en étaient arrivées au point que le 15 avril 1950, les supérieurs religieux envoyèrent une protestation au gouvernement.

« ...Nous en sommes réduits à vivre, très souvent, comme dans un ghetto; et nos maisons elles-mêmes, édifiées avec tant de sacrifices et d'abnégation, nous sommes forcés à les abandonner. C'est en faisant appel à la loi sur la nationalisation des écoles, mais en en majorant considérablement les termes, qu'on nous a enlevé les édifices religieux de clôture, et non seulement ces édifices, mais les biens appartenant à l'école ou au collège, des cours, des jardins, des fruitiers de dimensions modestes, des meubles et des objets d'usage domestique; on nous a privés partout de nos chapelles, de nos maisons d'exercices spirituels, de nos instituts culturels, de nos imprimeries; on nous a fait obstacle dans les missions, dans les exercices spirituels, dans les pèlerinages; à toute occasion, on nous empêcha de diriger nos fidèles par le ministère pastoral et les visites aux malades; on confisqua nos écoles de théologie et nos noviciats; la liberté de mouvement des religieux est limitée sous de futiles prétextes; des activités permises pourtant aux autres personnes civiles nous sont interdites; on licencie en grand nombre les Sœurs infirmières des hôpitaux... »

Mais on était à la veille d'une plus grande injustice encore.

Dans la nuit du 9 au 10 juin 1950, la police, démolissant en plus d'un cas les murs d'enceinte, cassant les fenêtres et enfonçant les portes, pénétra dans les couvents dans une large zone de la frontière de la Yougoslavie, pour trainer, souvent d'une manière inhumaine et dans l'espace de quelques minutes, les religieux et les religieuses dans les autocars. A travers d'incroyables tribulations, ils furent ainsi conduits dans des monastères appelés « domiciles forcés ». Ces 600 religieuses et 322 religieux furent entassés dans des logements insuffisants, parcimonieusement nourris, souvent forcés à dormir par terre.

C'est en vain que le dimanche 11 juin, dans toutes les églises de la nation, fut lue une lettre collective des évêques qui prenaient la défense des Ordres religieux; en effet, d'autres vagues de déportations suivirent portant à plusieurs milliers le nombre des religieux arrêtés.

C'est dans cette atmosphère de terreur, pendant qu'on parlait, non sans raison, de la Sibérie pour les religieux déjà déportés de leurs maisons et qu'on menaçait aussi de déportation le clergé séculier, que se réalisa l'accord entre le gouvernement et l'épiscopat.

Les communistes firent leur perfide calcul sur l'effet de la guerre déjà entreprise contre les religieux et sur la guerre dont ils brandissaient la menace; en échange, ils demandaient une rançon: les évêques, eu égard au sort présent et futur des pauvres persécutés, ne purent s'y soustraire.

L'« accord » fut signé le 30 août 1950, précédé d'une déclaration de Mgr Joseph Grosz, doyen de l'épiscopat, au ministre de l'Instruction et des Cultes; on y trouvait une clause concernant la valeur et la signification de l'acte.

« ... La Conférence épiscopale, une fois de plus, déclare solennellement ne vouloir léser en aucun cas, par cet accord, les droits du Saint-Siège concernant le règlement des relations entre l'Eglise et l'Etat ».

Il était cependant évident qu'un accord concernant toute l'Eglise dans l'aire d'une nation, dépassait la compétence des évêques; d'autre part, l'« accord » lui-même prêtait le flanc à de sérieuses objections.

En s'engageant en faveur du régime, les évêques, qui, indubitablement n'avaient pas perdu de vue les indispensables réserves théoriques et pratiques, restaient décidés à ne pas céder au caractère tendancieux qui paraissait dans chaque article de l'« accord »; mais un gouvernement comme celui de Budapest pouvait facilement abuser d'un texte qui présentait des formules aussi générales et aussi peu précises.

Quant aux promesses qu'il faisait dans la seconde partie du document, sa conduite antérieure leur conférait une lumière aussi suffisante que sinistre. L'article 2, en autorisant seulement huit écoles confessionnelles avec le chiffre correspondant de religieux enseignants, signifiait, en réalité, la dissolution des Ordres

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Les gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les lavatis ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée nuit à la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

et des Congrégations religieuses. Il se présentait en un singulier contraste avec la fameuse liberté religieuse de l'article premier.

L'accord apportait par conséquent, caché de façon sibylline, sous les pièges de l'article 2, la défense de toute activité pour les religieux, et la suppression des maisons non encore réquisitionnées; ces deux points furent d'ailleurs aussitôt rendus exécutoires par un décret du 7 septembre, sous le beau nom de « révocation de la permission de fonctionner ». Tous devaient quitter leur couvent dans les trois mois. Il s'agissait d'une véritable laïcisation avec une confiscation des biens, sauf dans quelques cas, en ce qui concernait le pauvre mobilier personnel des religieux. L'activité pastorale leur était interdite, sauf à 400 prêtres parmi eux, auxquels on permettait de se mettre à la disposition des différents diocèses, mais sans habit religieux. Ils ne pouvaient, en aucun cas, s'établir là où ils avaient résidé comme religieux, ni non plus dans leur lieu de naissance, si celui-ci se trouvait dans la zone de frontière de la Yougoslavie. Les religieux, auxquels paraissait interdite même la célébration privée de la messe, avaient dû trouver des emplois civils. Peu acceptèrent de s'occuper d'enseignement dans les écoles de l'Etat; les autres furent obligés de chercher du travail dans les usines ou dans les bureaux, non sans éveiller, bien que déjà durement frappés, les soupçons du gouvernement, qui craignait que la présence de religieux au milieu du peuple ne favorisât la « réaction cléricale ». Les religieuses retournèrent en grande partie dans leur famille ou furent réduites à devenir domestiques dans des familles.

L'exécution du décret ne fut pas tout à fait aussi draconienne qu'on ne l'avait craint; mais cela n'enlevait rien à l'énorme injustice infligée à tant d'innocents, parmi les plus méritants de la patrie. Aucune justification, aucune excuse ne pouvait détourner le gouvernement de la ligne de l'accord conclu; il était, en effet, manifeste que les évêques avaient été appelés, non pour traiter, mais bien pour choisir, malgré eux, entre la suppression des religieux et une persécution encore plus féroce, qui ne pouvait être prise à la légère, après tout ce que le régime avait osé accomplir contre eux. Toutefois, les évêques, en choisissant un moindre mal, ne faisaient que confirmer la violence dont ils étaient victimes.

(A suivre.)

K.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le conflit de l'or noir

La Grande-Bretagne adopterait une attitude plus conciliante

Des milieux dignes de foi déclarent que sous la pression de quelques membres du Conseil de Sécurité, le gouvernement britannique adoptera une attitude plus conciliante à l'égard de la Perse lorsque la question du conflit pétrolier sera évoqué par ledit organisme. Les Etats-Unis et d'autres puissances auraient demandé à la Grande-Bretagne de faire preuve de modération, faute de quoi il ne serait pas possible d'arriver à la majorité de sept voix par le Conseil de Sécurité.

UNE MERE SAUVE SES 3 ENFANTS ET MEURT, BRULEE VIVE

Une jeune mère bloquée avec ses enfants dans son appartement au 3e étage d'un immeuble en flammes, a réussi à sauver ses enfants en les jetant par la fenêtre sur une toile tendue par les pompiers, au rez-de-chaussée. Au moment où elle allait s'élançer elle-même dans le vide, des flammes l'entourèrent et elle périt.

Le conflit pétrolier et la campagne électorale

M. Mossadegh, le meilleur agent électoral de M. Churchill

Le départ des Anglais d'Abadan est devenu un argument important dans la campagne électorale britannique. Les travaillistes affirment que l'emploi des troupes pour assurer la sécurité des raffineries anglo-iraniennes d'Abadan aurait signifié la guerre. Le fait que le gouvernement britannique n'a envoyé aucune troupe, mais qu'il a préféré suivre la voie légale en remettant le conflit entre les mains de l'ONU, est la meilleure preuve que la paix est assurée par le gouvernement travailliste, beaucoup mieux qu'elle ne le serait sous l'administration conservatrice. Les conservateurs, en revanche, soulignent que la perte d'un capital britannique d'un montant global de 500 millions de livres sterling signifie une perte de prestige correspondante qui porte en elle le danger de voir apparaître des difficultés semblables en Irak et en Egypte. Il ne faut pas oublier non plus que la perte des revenus pétroliers d'Abadan doit être compensée par des achats dans

les zones dollars pour une valeur annuelle d'environ 300 millions de livres, ce qui va considérablement amoindrir la situation de la balance des paiements. Les conservateurs font valoir en outre que l'affirmation travailliste selon laquelle l'envoi de troupes britanniques aurait provoqué la guerre ne correspond pas à la réalité, et que sous le régime conservateur cette crise pétrolière n'aurait pas pris l'ampleur qu'elle a eue en réalité.

Des révélations récentes du « Manchester Guardian » rendent encore la question plus actuelle, ou le gouvernement est accusé d'avoir intentionnellement trompé l'opinion publique. De nouvelles propositions sont parvenues à Londres de la part de l'Iran, montrant un changement considérable de l'attitude persane. Mais le gouvernement britannique ne les a pas plus examinées que les autres et s'est contenté de faire déclarer par un porte-parole que le gouvernement britannique ne voulait plus avoir affaire à M. Mossadegh. On se demande comment le gouvernement va réagir à ces révélations.

18 personnes périssent dans les flammes

Dix-huit personnes, dont neuf enfants, ont péri dans un incendie qui a détruit, la nuit dernière, une maison de trois étages à Calcutta. Huit autres personnes sont gravement brûlées et les médecins n'espèrent en sauver que deux.

L'incendie a pris naissance dans des tonneaux d'essence entreposés au rez-de-chaussée. Aucun habitant de la maison, sauf une femme qui a sauté par une fenêtre, n'a pu s'échapper, l'unique escalier étant la proie des flammes. C'est l'incendie qui a fait le plus de victimes à Calcutta au cours des dix dernières années.

NOUVELLES SUISSES

LE SUCCESSEUR DU Dr ODY A L'HOPITAL CANTONAL DE FRIBOURG

Le Conseil d'Etat fribourgeois vient d'appeler M. le Dr Marcel Quéloz, à Genève, aux fonctions de chef du service de chirurgie de l'hôpital cantonal. Le Dr Quéloz est âgé de 41 ans. Originaire de Saint-Brais (Jura-Bernois) il obtint en 1935 le diplôme de médecin à l'Université de Genève. Il fit ensuite divers stages à la policlinique gynécologique et obstétricale, à l'institut d'anatomie pathologique, à la clinique propédeutique de l'Hôpital cantonal de Genève, à la maternité de Lausanne. Le Dr Quéloz a fait un stage de cinq ans chez le professeur Decker, à Lausanne.

Deux jolis numéros...

La police zurichoise a arrêté deux garçonnets dans la région de Wetzikon. L'un d'eux avait dérobé un revolver de l'armée chez un de ses amis. L'autre avait essayé de cambrioler, de nuit, un bureau de poste de l'Oberland zurichois, mais, bien qu'il se fut servi d'une pince spéciale, il n'était pas parvenu à ouvrir la porte et avait dû s'en aller les mains vides. Au début du mois d'octobre, les deux garçonnets étaient sortis de nuit, armés de revolvers, pour faire un coup, mais comme aucun passant ne se pré-

sentait qui fut digne de leur attention, le plan tomba dans l'eau et les deux individus terminèrent leur soirée au cinéma.

Soucis militaires helvétiques

Le problème de l'acquisition des chars



Les conseillers fédéraux assistent à la démonstration du tank français AMX sur la place d'arme de l'Allmen à Thonon. Le président de la Confédération v. Steiger, les conseillers fédéraux Kobelt et Nobs écoutent les instructions et une mise au point sur cet engin données par le colonel-brigadier de Wattenwil.

Le problème de l'acquisition de chars pour notre armée n'est toujours pas résolu. Les Chambres fédérales ont approuvé en principe l'acquisition de blindés et accordé le crédit demandé de 400 millions de francs. Ce crédit ne sera toutefois utilisé que lorsque le Conseil fédéral, dans un nouveau message, annoncera que l'on peut acquérir effectivement des chars d'assaut et de quel genre d'engins il s'agira.

Entre-temps, les efforts en vue de trouver le modèle qui convient se poursuivent. A la fin de la guerre, la Suisse acheta à la Tchécoslovaquie un grand nombre de chars légers du type G-13, de 16 tonnes. Les conditions qui furent faites à cette époque furent favorables. Notre armée fit l'acquisition de chars « Universal Carriers » et « Stag-Pounds », provenant des stocks des armées alliées et qui se révélèrent excellents à tous égards.

La livraison d'un char léger de 13 tonnes, du type AMX, vient d'être discutée avec le gouvernement français. C'est la première occasion qui s'offre d'acquiescer des chars de ce genre. L'un d'eux est arrivé le 2 octobre en Suisse et depuis lors il a fait l'objet de nombreux essais. Ce char a été présenté mardi pour la première fois au Conseil fédéral et aux représentants de la presse. MM. von Steiger, président de la Confédération, Kobelt et Nobs, conseillers fédéraux, Leimgruber, chancelier de la Confédération, ainsi que le colonel divisionnaire de Murali, chef d'arme des troupes légères, et d'autres officiers supérieurs, étaient présents.

M. Kobelt, conseiller fédéral, a déclaré que la commission de défense nationale est, aujourd'hui comme hier, d'avis qu'un char lourd de 40 à 50 tonnes répond aux conditions de notre pays, mais les sondages effectués à l'étranger sont demeurés jusqu'ici sans succès. En revanche, l'occasion d'acheter les chars français AMX vient de se présenter et cette possibilité doit être saisie, vu que cet engin, lors des essais, a fait ses preuves. Ce que l'on demande à un char pouvant être efficacement utilisé dans notre pays, c'est d'avoir un puissant canon d'une portée d'un kilomètre et plus, d'une grande rapidité au départ et d'une grande mobilité ainsi qu'un blindage suffisant. Or, le AMX répond en grande partie à ces exigences. La tourelle et les canons constituent une seule pièce et peuvent être braqués dans toutes les directions, alors que le char tchèque G-13 n'a qu'un angle de tir de 60 degrés. D'autre part, l'AMX est beaucoup plus rapide, plus mobile et change de position plus facilement que le G-13, comme l'ont montré les essais faits sur le terrain et sur des pentes. Le colonel-brigadier von Wattenwil, chef de la division technique de guerre, a donné quelques précisions d'ordre technique. La démonstration s'est terminée par des tirs effectués par les deux chars AMX et G-13. En acquérant un grand nombre d'AMX, le problème de l'acquisition de chars serait en partie résolu.

La musique de M. Honegger à l'honneur

Au cours de six brillants concerts à Stockholm, M. Igor Markevitch vient de diriger la dernière symphonie de Honegger. Cette œuvre a obtenu un éclatant succès et provoqué de longs commentaires dans la presse.

AU CORSO — Martigny

Ce soir jeudi

LA CHUTE DE BERLIN

version russe sous-titrée
français
4e séance

show



Epatante,
cette confection!

COMPLETS SPORT 2 pièces	dès Fr.	135.-
VESTONS SPORT	dès Fr.	95.-
PANTALONS UNIS	dès Fr.	33.-
COMPLETS VILLE, 2 rangs	dès Fr.	189.-
superbes tissus		
coupe élégante		

MACASINS
Gérondet
SION

« La maison qui satisfait depuis 100 ans »

CASINO-ETOILE, MARTIGNY, Samedi 13 oct.

Ouverture de la saison théâtrale 1951/52

avec la grande actrice française MADELEINE SOLOGNE et la compagnie des productions théâtrales GEORGES HERBERT de Paris.

Au programme : Dans les décors de la création, l'ouvrage tendre et clair de Philpott

Charlotte BRONTË (Survivre)

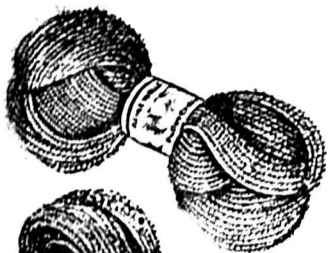
qui vient de remporter un succès sans précédent à Paris (150 représentations)
(Voir communiqué).

LOCATION : LIBRAIRIE GAILLARD, Tél. 6.11.59.

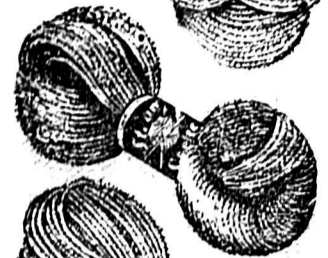
Prix des places : Fr. 5.50, 4.40 et 3.30 (droits compris).

BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN

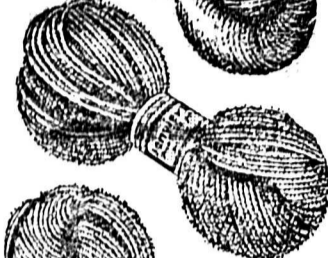
FOIRE AUX LAINES



LAINES pour bas et chaussettes
décatie, qualité très solide, beige clair uni et mêlé, gris foncé uni et mêlé, l'écheveau de 50 gr. **1.30**



LAINES pour bas et chaussettes
beige foncé uni et mêlé, brun, marine et noir, l'écheveau de 50 gr. **1.50**



LAINES pullover
fine torsion câblée, bel assortiment de teintes mode: bleu nautique, bleu marine, gris moyen foncé, jaune, rose, rouge-vif, grenat, brun, turquoise et noir, l'écheveau de 50 gr. **1.65**



LAINES pratique pour tout
gris clair, gris-bleu mêlé, gris uni beige mêlé, marine, rouge, l'écheveau de 50 gr. **1.75**



LAINES pullover
qualité douce et de grand rendement, marine, rouge vif, rouge foncé, rouille, beige, grège, gris clair, nautique, la pelote de 50 gr. **1.95**

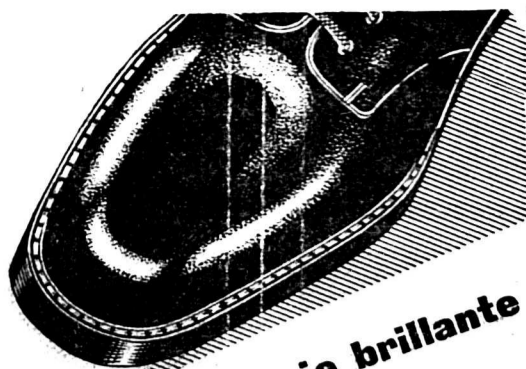


LAINES layette
très douce et de grand rendement, blanc, rose, ciel et beige, l'écheveau de 50 gr. **1.95**

Nous vous rappelons notre **GRAND CONCOURS DE TRICOTAGES** doté de nombreux prix en argent et en marchandises.

Demandez nos conditions du concours
Dernier délai pour la rentrée des ouvrages, 30 novembre 1951.

A la **PORTE NEUVE** S. A.
Tél. 2.29.51 *Sion*



Moelle de Russie brillante

la bonne crème



La Moelle de Russie brillante est pour le cuir ce que la crème de beauté est pour la peau.

Eclat magnifique, souplesse extrême, protection contre les intempéries, voilà les effets de cette bonne crème pour toute chaussure de cuir.

En brun clair, brun foncé, noir et incolore

Avec bons JUWO

Tobler & Co. Fabr. de Prod. Chim. Altstätten SG

AUTOMNE 1951

Pantalons

belle flanelle anglaise, coupe soignée, marque « LUTTEURS », en beige, gris clair, brun et gris foncé, à Fr. 37.—

Le choix le plus riche en COMPLETS VILLE ET SPORT, depuis 130.— à 290.—

NOUVEL ASSORTIMENT DE CHEMISES FANTASIES

dans les marques préférées « LUTTEURS » et « STELLA »

Voyez nos vitrines et venez sans engagement voir notre grand choix

D'ARTICLES D'AUTOMNE

Escompte 5 % sur tous les articles

MAGASIN

A. Girod & Sœurs
MONTHEY Rue du Pont

PERMANENTE Fr. 12.—

TOUT COMPRIS, par spécialiste de Paris.

Salon PICT, Place du marché, Monthey
Téléphone 4.25.70

Vendredi - Samedi

Je débite un jeune cheval rôti, Fr. 4.50 et 5.— le kg. sans os. Saucisses mi-porc, Fr. 3.80 le kg. Livraisons à domicile, expéditions. — Boucherie chevaline, Martigny-Brg, succ. A. Aebi.

La Fabrique d'Assortiments Réunies, succursale D, Le Sentier (Vallée de Joux) engageraient de suite

Ouvrières

ayant bonne vue pour travaux fins et délicats.

Ouvrières

ayant bonne vue, actives, seraient engagées de suite dans la branche horlogère. S'adresser à Muller et Cie, Nickelages, St-Imier.

Commerce spécialisé

unique dans la région env. Montroux, très bien achalandé, convenant spéc. pour ferblantier-appareilleur, avec immeuble 2 appartements modernisés, à remettre pour cause de famille. Capital nécessaire: 40 à 50 mille francs. Ecrire sous chiffre P K 19148 L à Publicitas, Lausanne.

**abricotiers - Pêchers
Pommiers - Poiriers**
Facilités Grand choix Echanges
PEPINIERES RODUIT, LEYTRON — Tél. 4.72.33

Mécanicien

expérimenté, tourneur ajusteur, mécanique générale, électricité, capable de travailler seul, cherche place stable. Certificats, références. Ecrire sous chiffre P 12027 S Publicitas, Sion.

BOILER

marque Maxim, 100 litres, 12 atm., Fr. 200.—, état de neuf. Tél. 6.22.09.

VILLA

récente, 5 chambres, confort, 700 m², verger plein rapport, Fr. 51,000.—. Case 36, Si-Maurice.

potager

émaillé, d'occasion, comme neuf, à 3 trous et étuve. S'adr. chez C. Chabod, Si-Maurice. Tél. 3.64.63.

A vendre

3 futs, 1 de 2500 chêne, 1 de 2300 chêne, 1 de 1000 mélèze, 1 pompe à vin, 1 broyeur à fruits, le tout à l'état de neuf et vente faute d'emploi. Se recommander, Café Central, Collonges.

Pressoir

d'occasion à vendre, de 8 à 30 brantées. S'adr. à Bonvin Jules, Sierre. Tél. 5.12.96.

moto

compétition, état de neuf, très peu roulé, facilités de paiement. Urgent. Pour visiter s'adresser au Nouvelliste sous P 8326.

René REY

Cordonnerie, Crans sur Sierre **Skieurs!**

Pour bien skier, soyez bien chaussés. René vous a préparé un modèle étudié par ses propres expériences et qui vous donnera une sûreté parfaite sur vos skis.

Bouc

pure race Gesseney, à vendre. Téléph. dès 20 h. (026) 6.46.06.

GROSSESSES

Ceintures spéciales dep. 22.50 Bas à varices avec ou sans caoutchouc, Bas prix. Indiquer le tour du mollet. Envois à choix. Ri. Michel, 3, Mercerie,

Café restaurant **Belvédère - Monthey** Té. 4.25.37

du 11 au 19 octobre, les spécialités de la cuisine française par le réputé chef de Lugrin:

PAULOT

Du 14 au 28 octobre **exposition**

de peinture et aquarelle D. Bolle, dans la nouvelle salle du Restaurant

Belvédère - Monthey Vernissage 14 octobre, à 15 h.

fumier

A vendre 2 à 3 camions de bovin. S'adresser à Monney Evard, Morcles.

Pressoirs

tout métallique, de 5 à 25 brantées, sans aucune pièce de fonte, garantis incassables, livrés aux meilleures conditions par la

Maison C. DUGON - BEX
Constructeur. Tél. (025) 5.22.48

PIANO

Burger-Jacobi, très belle occasion. Grand'Rue 88, Montroux. Tél. (021) 6.44.30.

On cherche pour tout de suite

commissionnaire

Occasion d'apprendre l'allemand. Ernest Röhler, boucherie, Bienne 6, route de Boujean 169, tél. (032) 2.45.18.

jeune porteur

nourri, logé. Entrée à convenir. Boulangerie Heiz, Yverdon.

camion

Saurer Diesel BND, 4 tonnes, 33 CV., pont fixe, un compresseur Diesel, 35 CV., avec démarreur.

Un camion Saurer, 23 CV., basculant 3 côtés, à l'état de neuf. Prix intéressants.

S'adresser chez Denis Revaz, transports, Sierre.

PERDU

plaque auto VS 4376. La rapporter contre récompense chez Ingignoli, installateur, Monthey.

serruriers

sachant travailler seuls. Entrée immédiate. S'adresser à Vve Edouard Paskowsky, constructions métalliques, Delémont.

10 porcs

de 7 à 8 tours. S'adresser à Mme Berthe Jordan, La Balma.

tonneaux

de mousseux de 50 litres, av. robinet neuf. S'adresser sous P 12085 S Publicitas, Sion.

char à pneus

2 freins à pinces, trains bois, peut être livré avec ou sans pont. Deux charrettes brabant « Oll », Nos 01 et 1, comme neuves, dernier modèle.

C. DUGON - BEX
Forge mécanique. Tél. 5.22.48

La Vendange des BONNES AFFAIRES

500 mètres de Noppé pour rideaux

uni ou à fond beige imprimé de jolis motifs nouveaux, largeur 120 cm.

« pressurés » à

uni **4⁵⁰** le mètre imprimé **5⁵⁰**



Voyez notre vitrine No 8

